



Communiqué de presse/Compte rendu de l'audience du 24 juillet 2026 auprès du Ministère des Affaires étrangères à Paris.

POUR SAUVER LE DR HUSSAM ABOU SAFIYA

Cette audience s'est tenue entre une délégation de médecins combattant pour la vie du Dr Hussam Abu Safiya retenu en otage depuis le 27 décembre 2024 dans les geôles de l'État d'Israël et Mme Mathilde MICHEL, sous-directrice d'Egypte-Levant à la direction d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, désignée par M. Jean-Noël Barrot son ministre.

La délégation était composée des Drs Jean-Louis Chabernaud, pédiatre-réanimateur, praticien hospitalier honoraire à l'AP-HP, mandaté par le SNPEH (Syndicat National des Pédiatres des Établissements Hospitaliers), Gérard Haddad psychiatre, écrivain, mandaté par l'UJFP (l'Union Juive Française pour la paix), Souad Kout pédiatre néonatalogiste, médecin des Hôpitaux et membre du bureau national du SNMH FO (le syndicat national des médecins hospitaliers Force Ouvrière), Imad Mahfouz Hématologue au CH Bourges mandaté par l'UFMICT CGT (Union Fédérale des Médecins Ingénieurs Cadres et Techniciens CGT), Patrick Pelloux, urgentiste à l'AP-HP porte-parole de l'AMUF (l'Association des médecins urgentistes de France), Olivier Varnet neurologue à l'AP-HP secrétaire général de l'AMDDDM (l'Association médicale de défense de la déontologie et des droits des malades), et Cyrille Venet médecin hospitalier, mandaté par le SNMH FO.

La délégation était soutenue par un important rassemblement devant le ministère, près le Quai d'Orsay.

La délégation était également composée de Mathilde Panot, présidente du groupe parlementaire de La France Insoumise, et de François Trinquet, secrétaire général de l'Union Départementale FO 92, que nous remercions vivement pour leur soutien et leur engagement constant.

A l'échelle internationale un mouvement de solidarité pour la libération du Dr Hussam Abu Safiya s'est développé et s'amplifie. Il est désormais soutenu par les participants du grand meeting international contre la guerre tenu à Londres le 20 juin dernier et, en France, par une partie croissante des syndicats et du monde politique.

Il est difficile de résumer en peu de mots la puissance des interventions des membres de la délégation réclamant la libération de notre valeureux, exemplaire et éminent confrère. **Il a refusé, au péril de sa vie, d'abandonner les blessés et les enfants malades (dont certains en réanimation néonatale). Cela dit quelque chose de notre humanité.**

Cette audience, n'a pas encore permis d'obtenir des réponses satisfaisantes de la part du gouvernement :

- sur la question de la libération : *« ce sont essentiellement les américains qui décident », « le premier point du plan Trump est le retour de l'aide humanitaire » « on a déjà du mal à faire entrer des piquets de tente ».*

- sur la question d'une visite médicale : *« nous travaillons avec la Croix Rouge Internationale qui est l'interlocuteur habituel dans ces circonstances. Il y a un arrêt de la Cour suprême israélienne qui malheureusement n'est pas respecté ».* NDLR : pas d'accès aux otages depuis plus de deux ans pour la Croix Rouge.

- sur la question des pressions : *« nous travaillons au niveau européen à un 4 ème train de sanctions, cela prend du temps », « sur les questions économiques nous ne pouvons rien envisager en dehors du cadre européen » et « certains pays souhaitent maintenir l'accord de libre échange ».*

Nous avons constaté la contradiction entre le discours du ministère et l'exigence de libération. Nous avons aussi constaté un aveu d'impuissance terrible et fait part de l'urgence à agir : « il va mourir ». Nous ne traitons personne de complice mais il faut agir avons-nous réaffirmé.

Nous avons alors reçu l'engagement que des réponses nous seraient apportées.

L'objectif de la délégation de médecins est l'exigence d'apporter les soins (soins auxquels il a droit) nécessités par l'état de santé catastrophique de notre confrère dont l'incarcération se transforme en condamnation à mort. Cela nécessite sa libération.

Nous avons demandé que l'ambassadeur d'Israël soit convoqué sur cette question précise de la libération du Dr Hussam Abu Safiya ; Mme Michel s'est engagée à nous répondre rapidement sur ce point également.

Nous avons remis au ministère un dossier circonstancié sur la situation, ainsi que des messages de soutien de médecins et associations connus pour leur attachement aux libertés individuelles, au respect de la déontologie médicale et au respect des droits des personnes et du droit international. Nous tenons à la disposition de tous un document de 12 pages + quelques annexes qui permettent de mieux comprendre l'ampleur du combat. (*demande de tiré à part à adresser à snmh.fo@fosps.com*).

Nous avons reçu l'assurance que notre exigence de libération sera transmise au ministre.

Nous nous engageons à poursuivre et amplifier la nécessaire mobilisation pour la libération du Dr Hussam Abu Safiya, en commençant par faire connaître largement notre initiative aux plans national et international.

Paris, le 26 juillet à 18h45